



INFO RAPIDE



> n°37

À Bayonne le 29 Novembre 2019,

DANS LE BROUILLARD DES RETRAITES : ET VOUS, VOUS FAITES QUOI LE 5 DÉCEMBRE ?

Le début du mois de décembre approche et le sujet des retraites est de plus en plus au cœur des préoccupations.

La réforme des retraites approche donc et chacun.e semble sommé de se positionner.

Pas simple, alors que l'on est loin de disposer de tous les éléments nécessaires.



– Le système de retraites **actuel est injuste**. Il pénalise fortement les femmes et plus globalement les plus précaires.

Les effets des réformes de 2010 et 2013 ne vont faire qu'aggraver cette situation, en allongeant notamment les durées de cotisation.

La CFDT se mobilisa longuement en 2010 contre la réforme proposée par le gouvernement Fillon. C'est celle-ci qui s'applique aujourd'hui et en cohérence nous ne pouvons en être satisfaits : **Pour nous une réforme est donc indispensable !**

– Cependant, **une réforme paramétrique, qui viserait à faire des économies, en allongeant la durée de cotisation par exemple, n'est pour la CFDT pas nécessaire.**

Les déficits actuels du système de retraites sont bien davantage dus à des politiques peu adaptées (heures supplémentaires défiscalisées, gel du point d'indice des fonctionnaires) qu'à des problèmes quant à l'âge de départ en retraite ou à la durée de cotisation.

– **Le projet de réforme des retraites du gouvernement n'est à ce jour pas connu !** Le rapport Delevoye, rendu à la fin de l'été en a posé les bases, mais **de nombreux éléments restent flous et les différences entre rapport et réforme peuvent être sensibles.** Certains points correspondent à des revendications anciennes de la CFDT (un régime à points, universel mais pas uniforme). D'autres posent davantage souci (par exemple l'idée d'âge pivot).

– **Appliqué en l'état, le rapport Delevoye dégraderait fortement les pensions des personnels de l'Éducation Nationale à long terme. C'est un point qui ne fait pas débat,** reconnu par l'ensemble des syndicats mais aussi le ministre de l'Éducation Nationale et le président de la République.

➤ JE NE SERAI PAS EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE CAR...

- le projet final n'est pas encore connu. **Se prononcer sur la base d'éléments approximatifs n'a pas réellement de sens.** Dans quelques semaines le projet sera connu et il sera alors largement le temps de se prononcer, surtout sur une telle réforme au long cours. **Entre la présentation du projet et son vote, il y aura beaucoup d'occasions de se mobiliser. Entre son vote et sa mise en application, il y aura de nombreuses élections.**
- l'intersyndicale qui se mobilise le 5 décembre appelle à **un retrait du projet gouvernemental.** Or nous sommes convaincus qu'**une réforme est nécessaire**, la situation existante n'étant pas satisfaisante. **Faire entendre nos positions et nos arguments serait difficile en se greffant sur un mouvement dont nous ne partageons pas les mots d'ordre.**
- **renoncer au projet de réforme des retraites, c'est renoncer aussi aux discussions sur une revalorisation qui l'accompagnent.**
- de nombreux mots d'ordre divers se greffent sur la mobilisation du 5 décembre, créant le **senti-ment d'une grève fourre-tout.** Nous pensons que la multiplication des mots d'ordre crée de la confusion et est un frein à une action efficace
- le mouvement social est d'ores et déjà conçu comme un affrontement entre une majorité qui souffle régulièrement sur les braises et des syndicats qui ont annoncé qu'ils n'attendaient rien d'une réforme et d'une revalorisation à peine les discussions entamées. **On peut choisir de refuser cette logique campiste qui fracture peu à peu notre société.**

➤ JE SERAI EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE CAR ...



- si les incertitudes sur le projet de réforme des retraites sont nombreuses, **une grève peut être un moyen de mettre la pression sur le gouvernement pour faire basculer le projet dans le bon sens et obtenir enfin la réforme que nous souhaitons.**
- une revalorisation est certes envisagée, mais entre les petites phrases du Président Macron à Rodez et les sous-entendus ministériels sur une approche du type « travailler plus pour gagner plus » **il est bien difficile d'avoir confiance en ce qui s'annonce.**
- **le gouvernement n'a d'ailleurs donné quasiment aucun gage de confiance depuis 2017.** Les partenaires sociaux et les personnels ont été globalement ignorés dans les réformes mises en place et celles-ci ont trop souvent eu un objectif essentiellement budgétaire.
- les raisons d'exprimer son mécontentement sont ainsi nombreuses et la **fatigue des collègues** sur le terrain est grande et doit pouvoir s'exprimer.
- **ne pas être en grève le 5 décembre c'est prendre le risque de s'isoler des autres syndicats** qui dans leur majorité appellent à une action.

Au final c'est donc à chacun de se positionner à partir des informations et des arguments des un.e.s et des autres...et c'est sans doute sain pour une société démocratique !



L'essentiel dans tous les cas sera de se rappeler que la question clé n'est pas « en grève ou non le 5 décembre » mais bien « quel système de retraites à l'avenir ».

Et que pendant que le projet de réforme des retraites se dévoile peu à peu, **d'autres sujets, aux conséquences souvent bien plus immédiates et sensibles, continuent à mériter notre attention** : réforme territoriale, mal-être au travail, assurance chômage, sort des migrants et surtout crise écologique.

Il est important de se soucier de nos retraites après 2050. Mais encore plus essentiel de faire en sorte que nous ayons à cette date une planète habitable sur laquelle en profiter.

Quelques éléments en plus pour décrypter.

1) Qu'est-ce que le COR ? Pour rappel, le COR est une institution indépendante créée en 2000, à laquelle participent activement tous les partenaires sociaux (<https://www.cor-retraites.fr/>). Son analyse et ses débats s'appuient sur des hypothèses démographiques et économiques communiquées par la DREES, l'INSEE, l'ensemble des régimes de retraite et par les ministères concernés (programme de stabilité du gouvernement, DGT, DSS, DGFP...). Son rôle n'est pas de prévoir, **mais de projeter la situation du système de retraites**, en fonction des données dont il dispose, et à législation inchangée. Son expertise est très largement reconnue et ses rapports sont des documents de référence sur la compréhension de notre système de retraites.

C'est la lecture, voire l'interprétation de ces rapports qui est souvent déformée et instrumentalisée par ceux qui veulent encore et toujours des économies sur le dos des salariés.

Le rapport de novembre 2019 a été adopté à l'unanimité par tous les membres du Conseil (CFDT, CGT, FO, etc...), qui ont salué le travail d'analyse, rigoureux et objectif, réalisé en quelques semaines à la demande du gouvernement, travail qui éclaire les débats de manière approfondie et dépassionnée.

La CFDT, comme les autres membres du COR, a rappelé le fait que les simulations réalisées en modifiant les paramètres (âge, durée, cotisations, niveau des pensions) n'engagent le COR ni sur l'opportunité de prendre de telles mesures à court et moyen terme, ni sur le choix de l'une par rapport à l'autre. **Il n'y a aucune préconisation du COR dans le rapport de prendre (ou pas) telle ou telle mesure paramétrique.** Que dit le rapport du COR : rien ne change ! Comme on pouvait s'y attendre, le diagnostic du COR sur les perspectives du système de retraites reste identique à celui de juin dernier.

Les dépenses de retraites exprimées en pourcentage du PIB sont toujours stables : elles représenteront moins de 14 % du PIB en 2025, quel que soit le scénario économique retenu. Il n'y a pas de problème concernant les dépenses en matière de retraites. Les dépenses ne dérivent plus comme par le passé. Elles sont désormais maîtrisées, grâce aux nombreuses réformes précédentes, c'est-à-dire grâce aux efforts passés des travailleurs. Les dépenses de retraite (et leur évolution) sont en adéquation avec la richesse nationale.

En conséquence, nous avons les moyens de financer nos retraites. Dire le contraire n'est pas conforme à l'analyse du COR, cela conforte les détracteurs de notre système par répartition et augmente, à tort, les inquiétudes des travailleurs, dans un climat déjà tendu. Les ressources du système sont toujours insuffisantes : la part des ressources du système de retraites dans le PIB devrait diminuer à l'horizon 2025 et s'établir entre 13,1% et 13,5% du PIB.

2) Que dit la CFDT ?

La CFDT a été reçue lundi 25 novembre à Matignon par le Premier ministre, en présence d'Agnès Buzyn, Ministre de la santé et des solidarités et de Jean-Paul Delevoye, Haut-commissaire aux retraites.

Elle a réaffirmé sa revendication pour **un système de retraites universel**, plus juste et **porteur de progrès social**, en rappelant les demandes concrètes qu'elle a formulées à de nombreuses reprises, à savoir :

- **Création d'un système de retraites universel et plus redistributif,**
- **Reconnaissance des 10 formes de pénibilité du travail,**
- **Fixation du minimum de pension à 100% du SMIC net pour une carrière complète,**
- **Renforcement du dispositif de retraite progressive,**
- **Garantie des droits acquis à 100%,**
- **Maintien de l'âge légal de la retraite à 62 ans et maintien des carrières longues,**
- **Modalités de transition adaptées vers le nouveau système de retraites.**

La CFDT a rappelé avec force ses lignes rouges :

- 1) **Pas de mesure paramétrique**, que ce soit en même temps ou avant la réforme systémique, c'est-à-dire pas d'efforts supplémentaires pour les travailleurs en termes de durée de cotisation et/ou d'âge de départ en retraite.
- 2) La CFDT s'est de nouveau appuyée sur l'analyse du COR sur les perspectives financières du système de retraites en 2025 : le besoin de financement vient **d'une insuffisance de ressources, pas d'un dérapage des dépenses**. Elle a également posé la question d'une gouvernance partagée du nouveau système, avec un réel pouvoir de décision donné aux partenaires sociaux.

- *****
- **Vous souhaitez nous rencontrer ?**
 - **Vous voulez nous transmettre vos remarques ?**
 - **Vous voulez vous syndiquer et rejoindre notre collectif ?**
 - **Vous souhaitez une heure d'info syndicale dans votre pôle ou service ?**

.....Contactez-nous ! Venez rejoindre notre collectif !

Notre permanence est ouverte à toutes et à tous. Nos bureaux sont situés au **Centre Technique de l'environnement – Bâtiment A - 17, Avenue Marcel DASSAULT à Anglet.**

Syndicat CFDT de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

Tel : 05 59 25 37 14 - Mail > cfdt.capb@gmail.com – www.cfdtcapb.fr

Facebook : Cfdt Pays Basque Agglomération capb